

posé une question au ministre des Forêts et du Développement rural, et il est évident, à la lecture de sa réponse, qu'il n'a pas saisi le sens de ma question. J'aimerais donc lui demander maintenant si l'Office d'expansion économique de la région atlantique a abandonné son idée de présenter un plan pour le développement économique des provinces atlantiques. Le ministre se souviendra sans doute que l'Office avait pour mission, à l'origine, de concevoir une formule d'expansion pour la région, mais rien n'a encore été fait.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, je sais que l'Office d'expansion économique de la région atlantique est à mettre au point un programme à long terme, au sujet du développement des provinces Maritimes. Cet Office a d'ailleurs fait énormément pour les provinces Maritimes. Ce programme n'est même pas prêt et ne nous a donc pas été transmis. Nous espérons le recevoir un de ces jours—je ne sais pas à quel moment—mais comme il y aura entre-temps un changement dans les responsabilités du ministère, nous tiendrons sans doute compte de ce travail.

[Traduction]

M. J. M. Forrestal (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre des Transports. Comme le ministre chargé des questions régionales a manifesté de l'incertitude, le ministre peut-il donner aux gens des Maritimes quelque assurance que les programmes individuels qui s'inséreraient normalement dans le cadre du programme de son collègue seront présentés un peu plus rapidement. Pourrait-il faire en sorte que la question soit abordée sans tarder?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Soyez assuré, monsieur l'Orateur, que les deux ministères en cause collaboreront au maximum.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il dire aussitôt que possible à la Chambre quand il compte recevoir un projet semblable de l'Office d'expansion économique de la région atlantique.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, je peux tenter de savoir à quelle date, mais une chose est certaine: c'est que sur réception des rapports de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, nous serons heureux de les publier et de les com-

[L'hon. M. Stanfield.]

muniquer non seulement aux membres de la Chambre, mais aussi à tout le public.

[Traduction]

[Plus tard]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question peut vous sembler technique, mais je vous assure qu'elle est importante. Je la pose au ministre responsable des forêts et du développement régional. Lorsqu'il parle de la région des Maritimes, veut-il dire en réalité la région atlantique? On a commis cette erreur bien des fois, mais il y a une réelle distinction entre la région atlantique et la région des Maritimes. Le ministre voudrait-il y penser dans ses futures déclarations?

L'AGRICULTURE

L'ÉGALISATION DES CONTINGENTS—LE MOUVEMENT DE GRAIN HUMIDE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Quelles mesures la Commission canadienne du blé a-t-elle prises pour égaliser les contingents dans les trois provinces des Prairies? Et quelles mesures ont été prises pour que la priorité à bord des fourgons des chemins de fer soit donnée au grain humide expédié à partir des points où les contingents n'ont pas encore été remplis?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà donné, à la Chambre, une réponse à propos des initiatives que la Commission canadienne du blé a prises à ce sujet. La Commission fait ce que le député désire qu'elle fasse.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. La Commission canadienne du blé est-elle autorisée à établir des contingents spéciaux comme dans le cas du grain humide?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, la Commission détient l'autorité voulue, mais le ministre d'État qui est entré en communication avec cet organisme ce matin, m'a rapporté que la Commission faisait enquête sur la quantité de grain dur et humide accumulée en ce moment. En attendant d'en connaître le résultat, elle a suspendu provisoirement toute expédition de grain sec.